

TAXE D'APPRENTISSAGE 2017

Promesse de Versement de la Taxe d'Apprentissage

Base de Calcul : Salaires année 2016

UNIVERIA VIA CRESFAFORMATION est habilité à recevoir la taxe sur le Hors Quota, **catégorie B**

Les versements doivent être effectués avant le **28 février 2017** auprès de votre organisme collecteur (OCTA).

Si vous souhaitez faire une promesse de versement à UNIVERIA Grenoble, merci de bien vouloir nous retourner ce formulaire dûment complété.

Votre entreprise :

Raison sociale de l'entreprise :
Secteur activité :
Nom du chef d'entreprise :
N° SIRET : Code NAF :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tel : Fax :
Mail :@

Responsable Taxe Apprentissage :

Nom : Prénom :
Service / Fonction :
Tel : Fax :
Mail :@

Les raisons de votre soutien :

- Partenaire alternance/stage Parent
 Ancien élève Fournisseur
 Autre

Versement par l'intermédiaire de l'organisme collecteur :

Nom de l'organisme collecteur :
Adresse de l'OCTA :
Code Postal : Ville :
Le montant du versement que vous souhaitez nous attribuer : €

N'omettez pas d'indiquer clairement à cet organisme :

- La ou les catégories concernées
→ L'établissement bénéficiaire : **CRESFA FORMATION** – 53, cours Albert Thomas- 69003 LYON
→ N° SIRET : 808 637 193 000 18- Code APE : 8559 B - N°UAI : 0694230Y

Nous vous remercions par avance de retourner ce document « Promesse de versement » à :

UNIVERIA, 6, rue Irvoy 38000 GRENOBLE – Par Mail : a.blanchet@univeria.fr Tel: 06 03 49 86 98
s.serru@univeria.fr Tel : 07 88 12 32 89

Fait le :
A

Signature et cachet

